



ANNÉE SCOLAIRE 2026–2027

20, rue du Lycée
97425 LES AVIRONS
Tél : 02 62 38 09 16
Mél : ce.9740045f@ac-reunion.fr

INSCRIPTIONS TOUTES FILIÈRES LYCÉE DES AVIRONS

Pour une entrée en 1^{ère} année de lycée La TÉLÉ-INSCRIPTION s'effectue sur le portail :
teleservices.education.gouv.fr

Une fois la TÉLÉ-INSCRIPTION réalisée, un responsable légal devra finaliser l'inscription au lycée.

LISTE DES PIÈCES **OBLIGATOIRES** A FOURNIR :

- Fiche de scolarité remplie et signée
- Copie complète du livret de famille
- Copie de la pièce d'identité de l'élève (Carte Nationale d'Identité ou passeport)
- **Deux** photos d'identité identiques **OBLIGATOIRES** (format pièce d'identité)
- Copies des bulletins de l'année scolaire 2025/2026
- En cas de divorce/séparation : une copie de la décision de justice.
- Justificatif d'adresse **de chaque responsable**
- 1 RIB du responsable légal qui perçoit les aides, destiné au service intendance
- Pour la filière professionnelle : **1 RIB** destiné au bureau des entreprises
- Fiche d'inscription au « Service de restauration et d'hébergement » △ Pour **TOUS** les élèves, quel que soit le régime choisi *
- Carnet de santé et des vaccinations sera à présenter à l'infirmier
Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique ou d'un handicap pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire ou d'aménagements particuliers, prenez contact avec l'infirmier scolaire dès la rentrée pour la mise en place d'un PAP : projet d'accueil personnalisé.
- Fiche « cartable numérique NUMERISAK » *

IMPORTANT : il n'y a plus de livres « papiers » distribués dans les lycées de l'académie.

- Pour une inscription en terminale générale : les bulletins de l'année scolaire 2025/2026 (classe de première générale), le document d'abandon de SPÉ et le relevé de notes des épreuves anticipées de français.
- Facultatif : 5€ en chèque ou espèces pour la MDL (Maison des Lycéens)

ATTENTION :

- **La présence d'un responsable légal de l'élève est obligatoire.**
- **Section professionnelle : Toute inscription non réalisée le jour prévu au calendrier, sans en avoir informé le lycée, pourra être considérée comme annulée : l'élève sera considéré comme refusant l'affectation.**
- **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.**

*Imprimable sur le site du lycée :

<https://etab.ac-reunion.fr/lyc-antoine-de-saint-exupery/inscriptions-2026-2027/>

Résultats des affectations mardi 30 juin 2026

ORIGINE	INSCRIPTION EN	DATE	HORAIRES
COLLÈGE ADRIEN CADET	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC	Mercredi 1er Juillet	Noms de A-J : 8H00-11H30 Noms de K-Z : 13H00-15H30
COLLÈGES : HARRY GRUCHET, MARCEL GOULETTE, POINTE DES CHÂTEAUX, etc... (Collèges hors secteur) + LYCÉE GÉRARD ETHEVE	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC PREMIÈRE STMG	Jeudi 2 Juillet	Journée : 8h00-11h30 13h00-15h30
COLLÈGE AIME CÉSAIRE	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC	Vendredi 3 Juillet	Noms de A-J : 8H00-11H30 Noms de K-Z : 13H00-15H30
COLLÈGE SIMON LUCAS	2 nd e Générale 2 nd e BAC PRO COMMERCE 2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION 1 ^{ère} Année CAP EPC	Lundi 6 juillet	Noms de A-J : 8H00-11H30 Noms de K-Z : 13H00-15H30
TOUS SECTEURS	PASSERELLES, PREMIÈRE, TERMINALES ...	Mardi 7 juillet	13h00-15h30
TOUS SECTEURS	BTS IMMO/SNO	Mercredi 8 juillet	8h00-11h30
TOUS SECTEURS	BTS NDRC	Jeudi 9 juillet	8h00-11h30
TOUS SECTEURS	BTS IMMO ET NDRC (la suite)	Mercredi 12 août	8h00-11h30



PAS D'INSCRIPTIONS LE MARDI 7 JUILLET 2026 MATIN

Le Proviseur, Laurent MUSSARD

